



**SANTÉ** Une majorité des participants à une enquête serait favorable à une hausse des primes maladie pour augmenter le nombre de praticiens.

# Les Valaisans soutiennent les médecins

GILLES BERREAU

La population valaisanne semble soutenir les médecins du canton qui négocient actuellement de nouveaux tarifs avec les assureurs. C'est le constat de l'enquête lancée cet été auprès de la population du canton par la Société médicale du Valais (SMVs). Un peu plus de 600 personnes ont répondu à un questionnaire en ligne. Or, 55% d'entre elles approuvent une modeste augmentation de prime maladie pour contrer la pénurie de médecins dans le canton, indique la SMVs, organisme qui regroupe les médecins du canton.

La SMVs voulait mesurer l'accessibilité aux soins auprès des généralistes ou les spécialistes. «Les premiers résultats de l'enquête montrent clairement une difficulté d'obtenir des rendez-vous non urgents auprès des spécialistes suivants: gynécologues, orthopédistes, ophtalmologues, dermatologues», indique Monique Lehky Hagen, présidente de la SMVs.

## Signe de pénurie

«Les réponses ont aussi démontré des problèmes d'accessibilité aux angiologues et gastro-entérologues. Ces résultats sont les signes d'une pénurie face à la demande existante de la part des patients. Une insuffisance qui s'explique notamment par le fait que le revenu moyen du praticien valaisan reste clairement en dessous du revenu moyen suisse», relève la présidente.

Monique Lehky Hagen souligne que «la Commission fédérale du contrôle des finances constatait déjà en 2010 que le point Tarmed valaisan devrait être 8-9 centimes plus haut.» Des négociations cruciales sont en cours pour augmenter la valeur Tarmed fixant le revenu des médecins. La SMVs dit «avoir préparé un dossier de négociation solide chiffré qui devrait permettre enfin la correction d'une erreur historique ayant fixé la valeur de départ du point valaisan faussement trop bas en 2004. L'analyse des chiffres de la SMVs ainsi que celle de l'HVs montrent que la valeur de point doit être adaptée rapidement.»



# 622

Le nombre de Valaisans ayant répondu à l'enquête

Ils ont surtout de la peine à obtenir un rendez-vous chez les spécialistes comme les gynécologues, les orthopédistes, les ophtalmologues et les dermatologues.



«Le Valais a un urgent besoin de redevenir attractif pour les médecins.»

MONIQUE LEHKY HAGEN PRÉSIDENTE DE LA SOCIÉTÉ MÉDICALE DU VALAIS

## «Les assureurs retardent les négociations»

Ces tractations devraient aboutir d'ici à fin décembre 2016, date de la fin de validité du contrat actuel. Mais les choses traînent trop au goût de Monique Lehky Hagen qui craint un vide contractuel. Selon elle, «les assureurs retardent les négociations en invoquant que le timing ne permettrait pas de finaliser les discussions avant la fin de l'année. Cela représente un risque majeur pour le Valais, car les tarifs seront bloqués pour un à deux ans au minimum. Or, le Valais a un urgent besoin de redevenir attractif pour attirer de nouveaux médecins pour assurer la relève.»

## «Écrivez à votre caisse»

La SMVs dit «inciter vivement tous les partenaires et particulièrement Curafutura (CSS, Helsana, Sanitas, CPT) et Santesuisse (notamment Concordia, Groupe Mutuel, Supra, Visana) à finaliser les négociations cette année encore. Un échec des négociations aboutirait à une augmentation du déficit de l'Hôpital du Valais, à charge des contribuables valaisans.»

La SMVs demande aux assurés d'écrire à leur caisse maladie un message (téléchargeable sur [www.smvs.ch](http://www.smvs.ch), sous «communiqués») demandant que leur assureur trouve au plus vite un accord tarifaire. ○

## «DANS LE CALME»

santesuisse «conteste toute volonté de faire traîner les négociations avec le Valais. Lorsqu'un accord sera trouvé, il sera appliqué avec effet rétroactif au 1er janvier 2017. Nous pouvons continuer les négociations dans le calme», indique Sandra Kobelt, responsable de la communication chez santesuisse.

«Chaque augmentation a un effet sur les coûts et donc sur les primes. Quant à une augmentation de la valeur du point de taxe pour les médecins valaisans, la discussion reste ouverte», indique santesuisse. De son côté, Curafutura rappelle qu'elle «a proposé au Conseil fédéral un paquet de mesures pour procéder à une révision partielle du tarif médical afin de soulager les assurés rapidement et de manière perceptible», indique son porte-parole Andrea Arcidiacono. Selon lui, «le Conseil fédéral pourrait ainsi agir sans tarder contre des tarifs médicaux clairement excessifs». Economie prévue: 600 millions de francs.

○ GB



Pour faire face au franc fort, des entreprises ont baissé les prix de vente. DR

## ENTREPRISES VALAISANNES

# L'année 2016 a été meilleure que la précédente

L'année 2016 aura été meilleure que la précédente pour les entreprises valaisannes, selon un sondage réalisé par la Chambre de commerce et d'industrie auprès de 113 d'entre elles. Parmi les entreprises sondées figurent dix sociétés du primaire, cinquante-trois du secondaire et cinquante du tertiaire.

Les résultats du sondage montrent une légère augmentation de la situation économique. Le chiffre d'affaires, le carnet de commandes et la marge bénéficiaire des sondés sont globalement meilleurs qu'en 2015. Et ce, malgré un franc toujours trop fort, une demande insuffisante et des réglementations trop contraignantes, souligne la Chambre de commerce et d'industrie. Cette embellie relative a cependant un prix puisque plus d'une

entreprise sur trois rapporte une marge bénéficiaire insuffisante.

A noter que le franc fort reste un problème pour près de 63% des entreprises sondées et est une aubaine pour 12,4% d'entre elles. Pour faire face à l'impact négatif du franc fort, certaines industries ont dû prospecter de nouveaux marchés et baisser les prix de vente. Les déplacements de la production à l'étranger et la baisse des salaires n'ont été choisis que par une minorité de patrons.

Un complément d'enquête précise que les trois grands sites industriels de Viège, Sierre et Monthey représentent une masse salariale annuelle de 650 millions de francs et génèrent pour 211 millions de chiffres d'affaires chez plus de 1500 fournisseurs valaisans.

○ ATS/CSA

## EN BREF

### SAAS-FEE L'abonnement de saison à 222 francs sera bel et bien une réalité

75 000 personnes se sont enregistrées sur la plateforme [we-make-it-happen.ch](http://we-make-it-happen.ch) pour obtenir un abonnement de saison à 222 francs valable à Saas-Fee et Saas-Almagell. Suffisamment pour que l'offre devienne réalité, a annoncé hier la société Saastal Bergbahnen AG, qui s'était initialement fixé un seuil d'inscriptions à 100 000. Les inscriptions restent néanmoins ouvertes, comme prévu, jusqu'au 27 novembre. «Nous avons décidé de réaliser notre

offre sur la base de 75 000 inscriptions, a déclaré Rainer Flaig, délégué du conseil d'administration de Saastal Bergbahnen AG. Notre campagne a suscité des réactions extrêmement positives. Nous désirons ainsi remercier chaleureusement toutes les personnes et les très nombreux prestataires de services qui nous ont soutenus dans cette grande action.» Les forfaits saison seront valables à partir du 1er décembre. ○ PGE/C

## HÔPITAL DU VALAIS

### Un guide pour les architectes

L'Hôpital du Valais (HVs) a dévoilé son «guide des bonnes pratiques» hier à Sion lors du 8e Forum patients. Ce nouveau document recense les besoins et exigences d'accessibilité aux infrastructures hospitalières pour les personnes souffrant d'une incapacité motrice, d'une déficience auditive, de la vue ou encore d'une incapacité intellectuelle. Il s'adresse en premier lieu aux maîtres d'ouvrage, architectes et concepteurs chargés de construire les infrastructures de l'HVs ou les rénover. Il est publié alors que l'HVs se prépare à d'importants investissements à hauteur de 400 millions de francs.

«Ce guide constitue une ligne directrice pour les constructions nouvelles ainsi que pour les interventions dans les bâtiments existants», souligne Pascal Bruchez, chef des projets stratégiques de l'HVs. «Il permet de conjuguer les souhaits exprimés par les associations de patients lors de Forums patients antérieurs», précise le professeur Eric Bonvin, directeur général de l'HVs. ○ GB/C

Le guide peut être consulté sur <http://infrastructures.hopitalvs.ch/project/documents-mandataires/>

PUBLICITÉ

